



## Diffamation de mes voisins

-----  
Par Salima

Bonjour,

Avec mon conjoint nous sommes locataires dans un appartement. Ma propriétaire a reçu un recommandé du syndic... Mes voisins du dessous se sont plaint que nous mettons la musique tous les jours de 17h à 21h (ce qui est faux) et même à toute heure de la nuit, que nous regardons la télé a un volume élevé et ils ont été jusqu'à dire que nous organisons des raves party dans l'appartement...

Ce qui est étonnant c'est qu'ils ne sont jamais venus nous voir pour se plaindre ni contacté la gendarmerie donc aucune plainte pour tapage puisque nous organisons jamais de soirée et que nous écoutons un peu de musique de temps en temps comme tout le monde...

Quelle procédure puis je engager envers mes voisins et/ou syndic qui transmette des informations complètement fausses sans aucunes preuves à mes propriétaires ?

Merci, cordialement.

-----  
Par ESP

Bonsoir

Votre problème sera de prouver la diffamation...